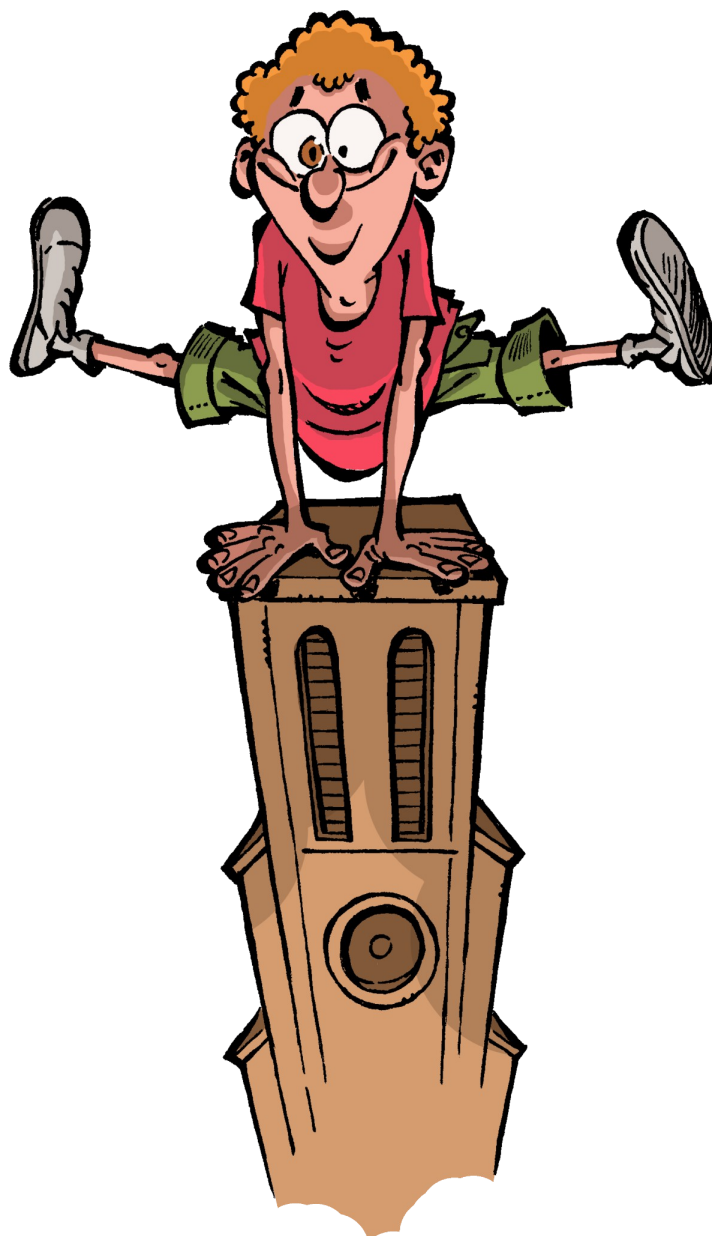

Centre de vacance louviérois

Projet pédagogique



LA  UVIÈRE
vous êtes au centre de tout



L'organisateur

La Ville de La Louvière organise un Centre de vacances agréé durant les vacances de printemps et les vacances d'été.

Le contexte institutionnel

Les centres de vacances de la Ville de La Louvière sont mis en place au sein de l'administration communale.

Leur concrétisation et organisation sont concertées au niveau communal et mises en place sous la responsabilité du Collège Communal.

Dans ce projet, la Ville souhaite développer chez les enfants et les jeunes un esprit d'ouverture, de citoyenneté, de tolérance et de respect de l'Autre, et aussi de développer la curiosité intellectuelle et la créativité dans tous les domaines.

La Ville de La Louvière souhaite que tous les enfants puissent bénéficier de vacances « vivantes » avec un programme d'activités très varié et accessible.

La diversité des activités à la fois sur site mais aussi en extérieur permet aux enfants de vivre la durée des Centres de vacances avec plaisir, convivialité et sans lassitude.

Au niveau du taux d'encadrement pratiqué, nos services ont à cœur de respecter le taux d'encadrement, ainsi que la qualification du personnel repris dans le décret Centres de Vacances.

A savoir:

- Un animateur par groupe de 8 enfants si un/ou plusieurs des enfants sont âgés de moins de 6 ans,
- Un animateur par groupe de 12 enfants de 6 ans et plus,
- Un animateur pour 3 enfants porteurs d'un handicap léger,
- Un animateur sur trois devant être breveté (ou équivalence au brevet), ou assimilé ou en deuxième année de stage pratique dans son cursus de formation en vue de l'obtention du brevet d'animateur.



Les différentes implantations

Les centres de vacances sont organisés durant les congés d'automne, de détente et d'été.

4 structures sont ouvertes durant les vacances d'automne et de détente localisées à :

- La Louvière,
- Haine Saint Paul,
- Strépy-Bracquegnies
- La plaine pour les adolescents qui se déroule au Hall Omnisports de la rue de Bouvy à La Louvière

Pour les vacances d'été, nous ouvrons 5 structures dans des écoles communales de l'entité louviéroise. Une structure supplémentaire est ouverte sur le quartier d'Houdeng.

Enfin, nous avons mis sur pied une plaine d'intégration des enfants porteurs d'un handicap au sein de l'ensemble de nos centres de vacances.

De plus, une plaine de jeux inclusive accueille les enfants porteurs de handicap lourd durant 10 jours pendant les vacances d'été.

Le public ciblé

Les Centres de Vacances de la Ville de La Louvière sont accessibles à tout enfant de 30 mois à moins de 16 ans avec une priorité d'accès aux enfants domiciliés sur l'entité ou fréquentant un établissement scolaire de l'entité.

Le projet éducatif

Notre philosophie

Nous pensons que chaque enfant est unique, une personne à part entière. Il doit être au centre de ses loisirs et a droit à un cadre sécurisant adapté à ses besoins.

Dans cette optique, il est important pour nous de garder un « Esprit Vacances » que nous véhiculons à travers un choix d'activités ludiques en extérieur telles que :

- Journées à Thèmes ;
- Soirée à la plaine ;
- Jeux d'eau ;
- Boîte à idées ;
- « Musique » de la Plaine ;
- Journée à la mer, en parc d'attractions, pique-nique dans les parcs...

Une attention sera portée à l'aménagement et à la décoration des locaux. Étant donné que les activités se déroulent principalement dans des bâtiments scolaires, l'atmosphère recherchée peine parfois à se distinguer du cadre académique habituel.



Nous travaillerons donc avec les équipes afin d'adapter les espaces à la thématique annuelle, notamment par la création de coins spécifiques, la réalisation de décorations immersives et l'amélioration générale de l'esthétique des locaux, afin de permettre aux enfants de mieux s'approprier les lieux.

Pour nous :

- Le temps des vacances est un temps de ressourcement et de récréation. Le plaisir, la découverte et l'amusement y ont une place primordiale;
- Chaque enfant est un être unique, une personne à part entière. Il est au centre de ses loisirs et a droit à un cadre sécurisant adapté à ses besoins;
- Les vacances sont l'occasion de partir à la découverte des autres, dans un esprit d'ouverture et de collaboration;
- Le bien-être de l'enfant se construit de manière globale: sociale, physique et culturelle.
- L'inclusion des enfants porteurs de handicap est un des objectifs des Centres de vacances louviérois.

Nos objectifs

Nos structures de centres de vacances sont un lieu où l'enfant est placé au centre de la relation, dans le respect de ce qu'il est, de ses idéaux et de ses désirs.

Respecter les différences de chacun:

- En accueillant tous les enfants sans distinction.
- En offrant la possibilité aux enfants de se découvrir, d'avoir des moments de discussion, d'échanges.
- Groupes de paroles.

Respecter le rythme de l'enfant

- Les enfants sont accueillis dans le respect de leur rythme, à l'écoute de leurs besoins physiologiques et de leurs besoins prioritaires (se reposer, manger,...);
En effet, il est demandé aux moniteurs et coordinateurs de ne pas obliger un enfant à participer à une activité s'il n'y est pas prêt. L'enfant reste alors auprès d'un autre moniteur, ou du coordinateur. Il s'occupe ou se repose jusqu'à ce qu'il soit prêt à reprendre les activités avec son groupe.
- Mise en place de temps calmes pour se ressourcer dans une atmosphère apaisante;
- Permettre à l'enfant de jouer librement sous la surveillance de l'adulte;
- Proposer des activités adaptées à leurs besoins.



Respecter l'âge de l'enfant et ses besoins

- Mise en place d'une plaine pour adolescents (12 à moins de 16 ans) pour permettre de répondre à leurs besoins spécifiques. Nos services ont opté pour un hall omnisports doté d'une cuisine équipée, d'espaces extérieurs et intérieurs adaptés à la pratique régulière du sport (volley-ball, basket, football,...). Le programme d'activités est également adapté en ce sens.
- Déterminer des groupes en fonction de l'âge des enfants: 30 mois-5 ans, 6-8 ans et 9-11 ans.
- Aménager des espaces différenciés à destination des plus petits. En proposant un lieu de repos pour répondre aux besoins de tranquillité et de relaxation.
- Proposer une organisation adaptée pour la plaine d'intégration (transport proposé pour accompagner les enfants dans la plaine de leur choix).

Rendre l'enfant acteur de son séjour en centre de vacances

- En fixant les règles de vies à respecter ainsi que les conséquences en cas de manquement;
- En instaurant un règlement d'ordre intérieur proposé également aux parents dès le début des activités. Il pose les bases de la relation qui se crée entre parents et animateurs, mais aussi les principes de base à respecter lorsqu'on évolue dans une collectivité;
- En participant aux choix des activités;
- En participant à l'organisation d'une animation.

Favoriser l'inclusion des enfants à besoin spécifique

- En aménageant de coins multi sensoriels destinés aux enfants à besoins spécifiques.
- En offrant un environnement calme et apaisant, adapté aux particularités sensorielles de ces enfants.

Ces aménagements encourageront la détente, aideront à réguler les émotions et prévenir les surcharges sensorielles. Ils fourniront aussi aux animateurs un outil pertinent pour accompagner les enfants en difficulté à certains moments de la journée, renforçant ainsi l'inclusion, le bien-être et la qualité de l'accueil dans les centres de vacances.

Favoriser le développement de l'autonomie chez l'enfant

- En respectant l'enfant en tant que personne.
En effet, nous nous adressons à l'enfant directement, nous l'écoutons et lui parlons directement et non en nous adressant à ses parents ou son moniteur. Nous écoutons ses besoins et ses envies et tentons d'y répondre au mieux ;
- En lui proposant un environnement adéquat et adapté à sa vie quotidienne.
Par exemple, le local d'un groupe dont un enfant est en chaise roulante, sera choisi au rez-de-chaussée. Il nous est également arrivé de prévoir un coin retiré et confortable pour un enfant souffrant du Syndrome de la séparation. En effet, lors du départ de sa maman, le matin, l'enfant avait besoin de s'isoler et de se calmer auprès d'un moniteur mais à l'abri des autres regards.
- En leur faisant prendre conscience de la vie en collectivité et des règles et concessions qui en découlent;
- En instaurant les notions de respect, de confiance et d'esprit critique.

Sensibiliser à la nature et au respect de l'environnement

- Par le biais d'activités basées sur l'environnement (tri des déchets,...)
- Par la responsabilisation des locaux qu'il utilise, du respect de ceux-ci.

Créer une ouverture sur le monde qui l'entoure en développant l'aspect culturel des activités

- En définissant un thème commun et qui sera travaillé pendant le temps des vacances;
- En favorisant l'accès à la culture par des visites se rapportant au thème;
- En développant l'aspect créatif et pédagogique des activités.
Durant les diverses activités de bricolage (Panier de Pâques, Décorations pour la fête de plaine...), nous laissons l'enfant créer comme il le souhaite sans se soucier de l'esthétique. L'important pour nous étant que l'enfant réalise seul sa création.

En impliquant la famille de l'enfant

- Par des contacts quotidiens au sein de la plaine;
- Par la mise à disposition d'un lieu de rencontre entre les parents et l'équipe encadrante.
- En permettant l'accessibilité et l'ouverture aux dialogues des encadrants;
- Par des moments festifs qui permettent de découvrir les différentes activités réalisées par l'enfant.

Éviter une discrimination économique

- Par le maintien d'une participation financière moindre ;
- Par le choix d'activités gratuites ou à moindre coût.



Construction, appropriation et évaluation du projet pédagogique

Lors de l'entretien d'embauche, le personnel reçoit un exemplaire de notre Projet Pédagogique. La philosophie de celui-ci est expliquée.

Avant chaque Centre de Vacances, une première réunion réunit l'ensemble des animateurs et coordinateurs. Lors de celle-ci, les coordinatrices des centres de vacances prennent la parole afin de refaire le point sur les grandes lignes de notre Projet d'accueil.

Quelques jours avant le début des activités, chaque animateur est convié par son coordinateur à une réunion d'équipe. Lors de cette réunion, le coordinateur insiste sur la philosophie, et les différents objectifs visés dans nos centres de vacances.

Des réunions d'équipe sont également mises sur pied tous les jours. Elles permettent de débattre sur la philosophie des centres de vacances.

Recueillir les avis des animateurs travaillant quotidiennement sur le terrain nous permet de remanier ou d'actualiser notre projet d'accueil, en tenant compte de leurs remarques.

Descriptif des centres de vacances

Présentation

Informations générales:

6 implantations sont destinées à accueillir les enfants durant les vacances, dont une destinée pour les adolescents.

Public accueilli:

- Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis dans 4 implantations.
- Les enfants de 12 à 16 ans sont accueillis au sein de l'implantation de Bouvy.

Dates de l'ouverture des centres de vacances:

Les centres de vacances sont accessibles pendant trois périodes:

- Les vacances d'automne;
- Les vacances de détente;
- Les vacances d'été.

Les activités dominantes:

- La piscine;
- Les jeux extérieurs;
- Les jeux intérieurs;
- Les activités de psychomotricité;

- 
- Les activités lecture;
 - Les initiations sportives;
 - Les visites de musées;
 - Les délassissements dans des parcs;
 - Les visites de lieux tels que : Ferme pédagogique, Parc animalier...

Accessibilité et accueil

Les centres de vacances sont ouverts de 08h30 à 16h00.

Une garderie est assurée le matin de 07h30 à 08h30 et le soir de 16h00 à 17h00, dans chaque infrastructure.

Enfin, pour garantir la proximité de service au citoyen, la Ville met à disposition gratuitement un ramassage en car dans l'entité.

Les enfants porteurs d'un handicap bénéficient d'un transport adapté assuré en collaboration avec le CPAS de La Louvière.

Inscriptions

Afin de faciliter l'accès aux inscriptions à tous les parents, nous proposons des inscriptions en ligne via le e-guichet de la Ville de La Louvière. Les parents éprouvant des difficultés peuvent prendre un rendez-vous avec l'équipe responsable des Centres de vacances.

La procédure d'inscription des enfants à besoins spécifiques diffère de celle applicable aux autres enfants.

Les inscriptions ne seront prises en considération que si les parents ont préalablement contacté la coordination par courrier électronique à l'adresse centresvacances@lalouviere.be et si un entretien individuel a été réalisé.

Cette procédure est requise afin de permettre une prise en charge adaptée, pensée, organisée et anticipée, conformément aux besoins spécifiques de l'enfant.

La prise en charge de l'enfant pourra être interrompue à tout moment si :

- l'ensemble des informations nécessaires à son accompagnement n'a pas été communiqué de manière complète et transparente lors de l'entretien avec la responsable ;
- l'inclusion place en difficulté l'enfant concerné ;
- l'inclusion met en difficulté l'encadrant ou le groupe d'enfants.



Journée type

Horaire	Que fait-on ?
8H30 à 9H00	Accueil des enfants
9H00	Début des activités dirigées
10H30 à 11H00	Collation et temps libre surveillé
11H00 à 12h00	Reprise des activités
12H00 à 13H00	Dîner et temps libre surveillé
13H30 à 14H45	Activités dirigées
14H45 à 15H00	Collation
15H00 à 16H00	Activités dirigées
16H00	Rassemblement et retour des enfants

Organisation quotidienne:

Durant les activités, les enfants sont séparés par groupes d'âges. Pour chaque groupe, nous tentons de garder durant toute la durée des plaines, un ou deux animateurs de référence. Cela permet d'offrir aux enfants une certaine stabilité.

Une journée type se déroule comme noté ci-dessus. En fin de journée, avant le rassemblement, les enfants font part de leur sentiment sur la journée.

Les horaires fixés sont toutefois des horaires de base. Ils peuvent être modifiés ou adaptés en fonction des besoins du groupe.

Un nouvel enfant a la possibilité de faire connaissance avec le reste du groupe lors d'un tour de table organisé avant le début des activités.

Nous tentons également de le laisser dans le groupe d'un enfant qu'il connaît déjà, afin d'éviter qu'il s'isole.

Choix des activités-Initiative des enfants:

Afin de donner un maximum de choix des activités, nous optons de plus en plus pour des activités en atelier. Dans un même groupe, un enfant a donc le choix entre différentes activités. Le but est que chaque enfant puisse participer à l'ensemble des ateliers proposés. Toutefois, cette organisation permet également qu'un enfant ne souhaitant pas participer à l'une ou l'autre de ces activités puisse en avoir l'opportunité en restant plus longtemps dans l'atelier de son choix.



Les 3-5 ans ont maintenant à leur disposition des Coins Cocoon disposant de divers jeux. Cet espace leur permet de s'octroyer des périodes de jeu libre, sous surveillance.

Ils ont également la possibilité de faire une sieste ou tout au moins de participer à une activité plus calme et reposante (lecture, écoute de musique douce ...), en début d'après-midi.

La sécurité

L'ensemble des encadrants se doit d'être vigilant à tout moment!

Avant chaque activité, il est important de rappeler les consignes générales de sécurité et aborder les points spécifiques à l'activité pratique. L'enfant doit se conformer aux règles de sécurité données par son animateur et les respecter. Il ne peut en aucun cas se retrouver seul dans la plaine et doit demander l'autorisation lors de ses déplacements.

Les parents peuvent également contribuer à assurer plus de sécurité pour les enfants en les amenant auprès de leurs animateurs chaque matin, en respectant les horaires pour éviter les va-et-vient dans le centre.

La vie en collectivité

Comme le souligne le projet éducatif, les centres de vacances sont des lieux de collectivité. Le centre doit donc permettre aux enfants l'apprentissage de cette vie en collectivité. Il s'agit d'une réplique de la société dans laquelle l'enfant devra vivre un jour et apprendre à respecter les règles.

Cet apprentissage se fera en lien avec la mise en place de règles de vie ainsi que des sanctions en cas de manquement (l'ensemble de ces règles sont établis dans le règlement d'ordre intérieur).

Cette collectivité se traduit également par le choix d'activités variées, la mise en place des jeux en plein air, d'expression, des sports collectifs et d'éveils...

La vie en collectivité permet d'avoir un projet commun et de réaliser différentes animations ensemble.



La santé et l'hygiène

Nos structures ont le souci de veiller à inculquer les principes de base d'une vie saine.

Les enfants sont invités systématiquement à se laver les mains avant et après chaque repas, mais aussi après être allés aux toilettes.

Quant à la santé, nous remettons aux parents, lors de l'inscription, une fiche qui reprend la majorité des aspects relatifs à la santé de l'enfant. (Allergies, médication spécifique,...)

Seuls les coordinateurs de la plaine ont accès à ces informations et ce dans le respect de la déontologie et du secret professionnel.

Enfin, quand survient une petite blessure, les animateurs prennent l'enfant en charge le plus rapidement possible afin de lui procurer les soins nécessaires et de le réconforter.

Pour tout autre cas de figure, il est fait appel aux services spécialisés.

Quant aux repas, nous privilégions l'alimentation saine en ayant recours à la livraison des repas via le CPAS de La Louvière.

L'équipe qui entoure l'enfant

Le service qui organise les Centres de vacances:

Le service qui organise les Centres de vacances est l'axe citoyenneté du service d'Action et de prévention à la citoyenneté de la ville de La Louvière.

- La responsable des centres de vacances : Madame Sarti Laura, qui est joignable au 064/88 50 73 ainsi que par mail à l'adresse lsarti@lalouviere.be.
- La coordinatrice ATL liée aux centres de vacances : Madame Prot Naomi, qui est joignable au 064/77 39 16 et par mail à nprot@lalouviere.be.

L'équipe pédagogique:

Les coordinateurs:

Ils ont en charge l'organisation, la gestion quotidienne et le suivi des animateurs. Ils remonteront toutes informations aux responsables du service.

Les animateurs:

L'encadrement est assuré par un animateur pour 8 pour les moins de 6 ans et un animateur pour 12 pour les plus de 6 ans.



Système de recrutement

Le recrutement du personnel encadrant est organisé en collaboration avec le service Gestion Des Ressources Humaines de la Ville.

Le nombre de personnes engagées est fixé en fonction des chiffres de présence de l'année précédente. Le nombre de qualifiés et non qualifiés à engager est fixé en fonction de ce nombre et des normes ONE.

Les candidats n'ayant jamais travaillé en plaine sont conviés à un entretien d'embauche. Si celui-ci est concluant, ils sont engagés.

La constitution des équipes est réalisée en fonction de plusieurs critères:

- l'ancienneté (Personne habituée et qui convient à une implantation)
- La proximité du lieu d'habitation
- Le profil, selon le besoin de l'implantation

Système d'évaluation:

Nous réalisons différentes évaluations:

Évaluation du moniteur: à partir du "Carnet de bord"

Évaluation du coordinateur: A la fin de chaque centre de vacances, chaque coordinateur est convié à un entretien basé sur des échanges constructifs au sujet de son vécu au sein de nos centres de vacances.

Évaluation des centres de vacances: après chaque centre de vacances, une réunion de débriefing est organisée. Elle rassemble l'ensemble des responsables du services des centres de vacances. Elle nous permet d'évaluer nos centres de vacances et de penser aux améliorations nécessaires pour l'année suivante.

Évaluation du vécu des enfants: Chaque jour en fin de journée, les moniteurs demandent aux plus petits d'évaluer leur journée de plaine à l'aide d'émoticônes. Les plus grands terminent chaque journée par un débriefing. Chacun est amené à livrer ses sentiments sur la journée qui s'est écoulée.



Un animateur se doit être:

Sécurisant:

- Sécurité matérielle
- Au point de vue affectif

Attentif:

- à l'individu
- au groupe
- au rythme

Soucieux de la qualité de la vie collective:

- Esprit d'équipe
- Disponibilité
- Attitude générale correcte
- Tant verbale que vestimentaire

A l'écoute:

- Des problèmes des enfants
- De leurs envies du groupes

Moteur:

- Être une bonne image pour les enfants
- Entraîner, dynamiser la vie collective

Auprès des enfants:

- Il est garant de leur sécurité.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants, leur donner envie de découvrir les activités et leur apprendre à gérer les rythmes de la vie quotidienne.
- Il gère complètement son activité: de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte l'enfant en tant qu'individu à part entière.
- Il connaît les règles de sécurité essentielles et inhérentes aux activités pratiquées.



Les partenaires

La diversité des activités tant culturelles, sportives, et créatives, repose à la fois sur la créativité des animateurs, mais également sur un partenariat extérieur riche et développé.

Ce partenariat permet de sortir des infrastructures et proposer des activités plus rares (initiation au vélo, à la pêche, judo, musées de la Ville...)

Centre de vacances intégrés et inclusifs

Depuis quelques années, la Ville de La Louvière avec ses collaborateurs professionnels (SAC, AVIQ, DSI Les Coccinelles,...) met en place un Centre de vacances adapté pour enfants porteurs d'handicaps lourds.

Pendant des années, ce centre était implanté au sein de la structure René Thone et était chapeauté par la Ville de La Louvière mais organisé sur un lieu délocalisé de ses Centres de vacances.

Depuis 2020, avec le groupe de travail, nous souhaitons développer l'inclusion. En effet, les Centres de vacances louviérois incluent déjà des enfants porteurs de handicaps légers capables d'être intégrés au sein des structures existantes.

En 2021, nous avons créé la plaine de jeux inclusive, implantée au sein d'une structure existante permettant de développer l'inclusion totale.

Les objectifs visent dans la création d'un centre de vacances Inclusif sont les suivants:

- Faciliter l'accès à nos centres de vacances aux familles dont au moins un enfant est porteur d'un handicap;
- Palier aux difficultés rencontrées dans l'encadrement d'enfants porteurs d'un handicap;
- Permettre à des parents ayant un enfant porteur d'un handicap lourd de l'inclure au même endroit que la fratrie. Ce qui apporte des facilités aux parents mais surtout évitera à l'enfant porteur d'un handicap une séparation d'avec sa fratrie, et donc lui évitera des frustrations supplémentaires.
- Inciter à la mixité: enrayer un phénomène d'isolement" de l'enfant porteur d'un handicap;
- Permettre des échanges volontaires et spontanés entre les enfants des deux centres de vacances;
- Permettre des échanges quotidiens entre les professionnels des deux centres de vacances (animateurs et coordinateurs expérimentés et non expérimentés dans le handicap): échanges de procédés, d'outils, de pratiques; d'aide et de soutien.
- Permettre à certains enfants une intégration dans les centres de vacances "ordinaires" grâce aux aménagements mis en place pendant les 8 jours.



Les partenaires avec lesquels nous collaborons depuis plusieurs années dans le cadre de nos centres de vacances adaptés collaborent étroitement avec nous dans la mise sur pied du centre de vacances inclusif.

- SAC La Courte Echelle;
- DSI Les Coccinelles;
- SAC de l'Afrahm;
- L'AVIQ...

Chacun nous apporte son soutien tant par son expérience, qu' en terme logistique, et dans la pratique, avant, pendant et après le centre de vacances.

Les coordinatrices du DSI "Les Coccinelles" se rendent régulièrement au centre de vacances afin de suivre les enfants mais aussi d'apporter leur soutien aux équipes encadrantes.

Le DSI « Les Coccinelles » est un dispositif de soutien à l'inclusion des enfants en situation de handicap. Celui-ci est accessible gratuitement à tous les milieux d'accueil et opérateurs de l'accueil autorisés par l'ONE implantés dans la Province du Hainaut sur le territoire de la Région du Centre (La Louvière et environs).

La plaine de jeux inclusive se déroule durant 10 jours lors des Centres de vacances d'été. Les dates ne sont pas définies à l'avance mais communiquées lors de chaque édition.

Durant la semaine, 8 enfants maximum, seront accueillis pour le prix de 2,00€/jour/enfant encadrés par des animateurs expérimentés.

Les journées se déroulent de 9h à 16h00.